

Des voix: Bravo!

M. Coates: On s'inquiète vivement de divers aspects de ce projet de loi. Je veux insister sur une chose. Le député de Calgary-Nord ne m'a jamais donné l'impression, ni à aucun autre député de mon parti, qu'il était opposé au contrôle des armes à feu. Notre parti n'est nullement contre le contrôle des armes à feu. Nous sommes en faveur de contrôles rationnels, s'il est possible d'en imaginer, qui donneront à ceux qui utilisent des fusils le droit de pratiquer leur sport sans établir en même temps une bureaucratie qui porte atteinte à la liberté dont le gouvernement cherche de plus en plus à priver les Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Coates: Un article publié dans le *Daily News* de Truro rappelle que le Canada n'a aucune réglementation en matière d'armes à feu à l'heure actuelle, si ce n'est le Code criminel et le gouvernement ne s'en est guère préoccupé jusqu'ici. On y affirme que le Japon a le contrôle le plus strict au monde sur les armes à feu; néanmoins, il s'y commet autant de crimes, de délits et d'infractions qu'au Canada. Ne croyons donc pas que ce soit là une panacée capable d'enrayer les crimes qui se commettent actuellement.

Le ministre prétend que nous avons réussi à réprimer le crime au Canada. Eh bien, monsieur l'Orateur, si le crime est maîtrisé ici, alors tout le monde risque gros. La criminalité augmente à une cadence encore inconnue jusqu'ici au pays, grâce à l'inaction du gouvernement qui depuis si longtemps refuse de voir les choses en face, même en déposant ce bill.

● (2140)

Le solliciteur général (M. Allmand) n'arrange pas les choses avec sa déclaration sur la peine capitale. Il a annoncé à qui voulait l'entendre que si nous ne voulons pas jouer à son petit jeu, il ramassera ses jouets et s'en ira jouer tout seul. Monsieur l'Orateur, si le solliciteur général veut faire respecter la loi, le mieux est qu'il ramasse ses jouets et qu'il s'en aille jouer ailleurs. Ce qu'il a fait pour saper le moral du service pénitentiaire est vraiment...

M. Alexander: Criminel?

M. Coates: Pour reprendre le mot du député de Hamilton-Ouest, c'est presque criminel. Il suffit de parler aux membres du personnel du service pénitentiaire pour le savoir, et il s'en trouve un grand nombre dans ma circonscription. C'est déprimant de les voir aujourd'hui, en comparaison de ce qu'ils étaient lorsque Davie Fulton était ministre de la Justice. C'est déprimant de pénétrer dans un pénitencier et de voir ce qui s'y passe aujourd'hui, en comparaison du temps où Davie Fulton était ministre de la Justice.

Aujourd'hui, il n'y a absolument aucune discipline dans nos établissements pénitentiaires. Ceux qui se retrouvent derrière les barreaux sont le plus souvent ceux qui ne peuvent pas se plier à la discipline de la société. Mais lorsqu'ils y arrivent aujourd'hui, ils constatent qu'il n'y

Protection de la société—Loi

existe pas plus de discipline que dans la rue. Donc, ils ne sont pas plutôt remis en liberté qu'ils se font renvoyer au pénitencier. La réadaptation est un véritable fiasco. Il n'en serait pas ainsi si nous avions compris qu'il faut de la discipline dans nos établissements pénitentiaires pour enlever aux prisonniers le goût d'y retourner.

Comme le député de Calgary-Nord et mon nouveau chef viennent tous les deux de l'Alberta, je signale que c'est dans cette province que se trouve un des projets pilotes les plus réalistes en criminologie. On a dit à ceux qui violent la loi et qui causent des préjudices matériels à leurs concitoyens: «Vous n'allez pas au pénitencier pour rester à rien faire; vous allez travailler et indemniser ceux à qui vous avez fait du tort.» Je ne puis imaginer aucune forme de réadaptation plus valable que celle qui consiste à faire travailler les prisonniers et à leur faire rembourser leurs dettes. S'ils doivent ainsi réparer, ils ne voudront pas retourner en prison aussi vite qu'actuellement où la vie en prison est presque aussi agréable qu'à l'extérieur. De fait, la nourriture est probablement meilleure en prison. Le solliciteur général voulait même leur verser de l'assurance-chômage. J'imagine que le gouvernement pourrait encore leur en verser puisque presque tous les autres Canadiens en touchent à cause des politiques ou plutôt du manque de politique économique du gouvernement.

Il est essentiel de revenir à l'attitude réaliste qu'avait adoptée Davie Fulton lorsqu'il était ministre de la Justice et qu'il essayait d'organiser un système selon lequel bon nombre de ceux qui allaient en prison ne voudraient probablement pas risquer d'y retourner une deuxième fois. Nous n'avons pas vu une telle attitude depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel.

Davie Fulton a probablement fait construire plus de nouveaux établissements pénitentiaires que tout autre ministre de la Justice dans l'histoire du Canada. Son idée qui m'avait le plus frappé était celle des établissements à sécurité minimum, qui, en réalité, étaient simplement des camps de travail. Dans ces établissements, il n'y avait pas de barreaux aux fenêtres, pas de murs et pas de gardiens, ou agents de correction armés. L'un des premiers établissements du genre a été construit à Springhill, dans ma circonscription, peu après la catastrophe minière. C'était l'un des moyens de réadaptation les plus valables qui ait jamais existé. Le gouvernement actuel s'est pourtant débarrassé de tous ces établissements. Il n'entrait pas dans le cadre de son programme. De fait, c'était le moyen le moins dispendieux de loger des prisonniers.

Il est malheureux que le gouvernement ait décidé de s'en débarrasser; il l'a fait parce qu'un grand nombre de penseurs négatifs occupaient alors les banquettes ministérielles. Ces députés pensaient qu'on pourrait économiser quelques dollars en fermant ces établissements. Monsieur l'Orateur, cette décision a été extrêmement onéreuse du point de vue des contribuables, comme le prouve la criminalité actuelle.